

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 NOVEMBRE 2016**

1° - PERSONNEL

A. Nomination à titre définitif d'agents opérationnels

- 1) Décision de nommer à titre définitif quatre sapeurs-pompiers professionnels, avec effet au 31 octobre 2016.
- 2) Décision de nommer à titre définitif, au 1^{er} décembre 2016, un Secouriste-ambulancier civil.

B. Prolongation de la nomination à titre effectif d'un caporal volontaire

Décision de renouveler pour un nouveau terme de six ans du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2023, la nomination à titre effectif d'un caporal volontaire.

C. Recrutement

1) Prolongation de réserves de recrutement

- a. Décision de prolonger les réserves de recrutement d'ouvriers carrossiers, d'ouvriers qualifiés et d'ouvriers électriciens, pour un nouveau terme d'un an à dater du 19 décembre 2016.
- b. Décision de prolonger la réserve de recrutement d'agents administratifs pour un nouveau terme d'un an à dater du 29 novembre 2016.
- c. Décision de prolonger la réserve de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels pour une nouvelle période d'un an à dater du 11 décembre 2016.

2) Désignation de sapeurs-pompiers professionnels stagiaires

Décision de procéder à la désignation de 22 sapeurs-pompiers professionnels stagiaires issus de la réserve de recrutement pour entrer en fonction le 1^{er} avril 2017.

D. Bien-être au travail.

- 1) Après avoir pris acte de l'avis motivé du Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être au travail concernant le projet de questionnaire de dépistage des risques psychosociaux au sein de LIEGE ZONE 2 IILE-SRI, décision, d'une part, d'autoriser la diffusion aux membres du personnel du questionnaire de dépistage (étant entendu que le SIPPT auquel le questionnaire dûment complété devra être adressé, sera chargé de compiler l'ensemble des résultats et les analyser), et d'autre part, de soumettre les conclusions de l'analyse qui sera réalisée sur base de ce questionnaire au Comité de concertation ayant pour objet le bien-être au travail.

- 2) Après avoir pris acte de l'avis motivé du Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être au travail concernant le suivi du plan interne d'Urgence (proposition d'une liste d'agents civils qui seraient appelés à devenir EPI après formation), décision de valider la liste des personnes proposées à la formation d'Equipers de Première Intervention ainsi que leur inscription à ladite formation.

2° - MARCHES PUBLICS

- 1) Information relative aux décisions du Comité de Gestion du 21 novembre 2016 à savoir, d'une part, la décision d'attribuer le marché public ayant pour objet la fourniture de tenues d'intervention pour les secouristes-ambulanciers à la société SIOEN APPAREL, et d'autre part, la décision d'autoriser l'acquisition de 100 masques intégral DRAGER de type « FPS 7000 S-fix » auprès de la société DRAGER SAFETY BELGIUM (adjudicataire du marché public de fourniture d'appareils respiratoires pour la lutte contre l'incendie passé par le SPF Intérieur).
- 2) Décision de traiter à nouveau, sur base de l'article 26 § 1, 2°, b) de la loi du 15 juin 2006, le marché de services financiers ayant pour objet une ligne de crédit à terme fixe, par procédure négociée sans publicité avec l'adjudicataire du marché initial, et d'autre part, de solliciter l'Adjudicataire du premier marché afin qu'il communique une nouvelle offre.
- 3) Décision de traiter, sur base de l'article 26 § 1, 2°, b) de la loi du 15 juin 2006, le marché ayant pour objet la conclusion d'emprunts pour le financement des investissements inscrits au budget 2016 ainsi que les services y relatifs par procédure négociée sans publicité avec l'adjudicataire du marché initial, et d'autre part, de solliciter l'Adjudicataire du premier marché afin qu'il communique une nouvelle offre.